Non à la grande braderie

des CIO et des co-psy !

Le Ministère de l'Education nationale, sous couvert de « labellisation », organise le détricotage du service public d'orientation de l'Education nationale en voulant obliger les co-psy à intervenir pour des publics non scolaires (salariés, demandeurs d'emploi, …) dans le cadre de conventions locales ou sur des plateformes multi-services associatives ou privées !

Alors que cinq copsy sur six ne sont pas remplacés à leur départ en retraite, comment pourront-ils continuer à assurer l'accueil au CIO et le suivi des élèves dans les collèges et les lycées ?

Nous exigeons le maintien des missions prioritaires des co-psy en direction des élèves et des étudiants, l'augmentation de leur nombre et nous nous opposons aux fermetures de CIO.

Nom et prénom	Etablissement	Signature